



Société anonyme au capital social de 2 286 613 Euros
Siège social : 240 avenue Pierre Brossolette
92240 Malakoff
478 129 968 RCS Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

(Comptes ajustés)

Table des matières

I.	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2024	3
1.	ACTIVITE ET RESULTATS DE THERACLION	3
1.1	Activité de la Société, stratégie et marchés	3
1.2	Résultats et avancées du premier semestre 2024	6
a.	Résultats du premier semestre 2024	6
b.	Avancées et faits marquants au cours du premier semestre 2024	8
2.	ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DU SEMESTRE	9
II.	ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024	10
1.	Actif	10
2.	Passif	11
3.	Compte de résultat	12
4.	Tableau des Flux de Trésorerie	13
5.	ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS	14
5.1	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	16
5.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	17
5.3	IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	17
5.4	STOCKS	17
5.5	CREANCES ET DETTES	18
5.6	OPERATIONS EN DEVICES	18
5.7	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	18
5.8	CAPITAUX PROPRES	18
5.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18
5.10	INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	18
5.11	AVANCES CONDITIONNEES	18
5.12	RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	18
5.13	COUT DES PRODUITS VENDUS	19
5.14	SUBVENTIONS RECUES	19
5.15	CHANGEMENTS DE METHODE	20
6.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	20
7.	ETAT DES AMORTISSEMENTS	23
8.	ETAT DES PROVISIONS	23
9.	STOCKS	24
10.	CREANCES	24
11.	DISPONIBILITES	25
12.	COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	25
13.	CAPITAUX PROPRES	25
14.	ECHÉANCES DES DETTES A LA CLOTURE	36
16.	PRODUITS D'EXPLOITATION	37
17.	RESULTAT FINANCIER	39
18.	RESULTATS EXCEPTIONNELS	39
19.	IMPOT SUR LES BENEFICES	39
20.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS (hors attribution d'instruments de capital)	40
21.	EFFECTIFS	40
III.	RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES INTERMEDIAIRES	41

I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2024

1. Activité et Résultats de Theraclion

1.1 Activité de la Société, stratégie et marchés

L'activité principale de la Société est le développement, la fabrication, et la diffusion de dispositifs médicaux offrant des solutions de chirurgie non invasives, reposant sur l'utilisation d'ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU).

Theraclion s'est positionnée à l'origine sur le marché du traitement des nodules bénins de la thyroïde et du sein avec l'Echopulse commercialisé dès 2013, et marqué CE. Ce système est aussi utilisé par les hôpitaux dans le cadre de recherche en dehors du champ des indications marquées CE. Il est principalement vendu aux praticiens et établissements de soins. Plus rarement, il peut être loué ou mis à disposition contre paiement à l'acte.

Depuis 2019, Theraclion s'est tourné vers le marché du traitement des varices avec le premier marquage CE du SONOVEIN® permettant le traitement des varices de façon extra-corporelle et non-invasive. Afin de s'adapter aux pratiques du monde des traitements vasculaires, ce robot est principalement commercialisé sous la forme de paiement au traitement. Cependant, Theraclion propose aussi dans certains cas, par exemple via l'intermédiaire de distributeurs, la vente directe de ses machines et de ses consommables.

Les développements prometteurs du SONOVEIN en regard de l'Echopulse encouragent maintenant la société à se consacrer à court et moyen termes uniquement aux développements du premier.

Un Développement stratégique dans le traitement des varices

La solution SONOVEIN® est l'unique offre de traitement innovante des varices : sans cathéter, sans injection de produits chimiques et sans incision. A la suite de l'obtention du marquage CE du SONOVEIN® en avril 2019, Theraclion a avancé en 2023 et 2024 sur les fondations de sa stratégie de croissance :

- Finaliser les protocoles de traitement de la pathologie des varices par robot de traitement par ultrasons de haute intensité : « le SONOVEIN ». Le SONOVEIN HD est l'aboutissement du travail d'élaboration d'un système dédié au traitement des varices à partir de l'Echopulse® spécifiquement développé pour l'ablation non invasive des adénofibromes du sein et des nodules thyroïdiens. Le SONOVEIN HD rencontre un très fort enthousiasme auprès des sites formés avec les générations précédentes de SONOVEIN (SONOVEIN et SONOVEIN S), ce qui confirme le bien fondé des développements. L'objectif est d'établir des protocoles de traitement standards avec le concours des sites de référence afin de préparer le développement commercial au fur et à mesure de la fabrication des nouvelles machines.
- Susciter l'adhésion de Key Opinion Leaders (KOL) équipés du nouveau SONOVEIN HD, principalement en Europe et aux Etats-Unis.
- Développer l'accès aux marché américain, via l'exécution d'études cliniques requises par la Food And Drug Administration (FDA) : Après l'achèvement réussi d'une étude de faisabilité en 2022, l'étude pivot de la FDA a été lancée comme prévu à la fin de 2023. À la suite de la conclusion de la phase de traitement, une période de suivi de 12

mois a débuté, et les résultats de l'étude seront disponibles à l'été 2025. La demande d'autorisation de mise sur le marché sera soumise à la FDA dès que le rapport d'étude sera disponible au cours du second semestre 2025, et une autorisation est attendue début 2026, mais dépendra du délai d'examen par l'agence réglementaire.

- Développer l'accès au marché chinois, grâce à son partenaire industriel FURUI. Un partenariat stratégique avec Furui a en effet été signé en 2023 afin de pénétrer le marché chinois. Theraclion a accordé une licence d'utilisation de ses technologies et de ses marques à Theraclion China, la joint-venture préexistante entre les deux sociétés.

Compte tenu de la focalisation stratégique à court et moyen termes sur le marché du traitement des varices avec le SONOVEIN, Theraclion a choisi de ne pas renouveler immédiatement le marquage CE pour l'Echopulse selon les exigences du nouveau règlement 2017/745.

Avantages des HIFU sur les méthodes existantes :

Les méthodes existantes, même si certaines sont peu invasives, comportent des inconvénients, essentiellement liés au fait qu'elles nécessitent de pratiquer des incisions : un bloc chirurgical stérile ainsi qu'une anesthésie – voire une anesthésie générale – sont obligatoires. Ces actes sont délicats à réaliser, une grande expérience chirurgicale est requise, ce qui les rend extrêmement dépendants de l'expérience des opérateurs. Des effets secondaires comme la pigmentation, l'inflammation, les dommages aux nerfs ou l'induration sont également parfois observés. Le patient qui vient d'être traité n'est absolument pas autonome et requiert une assistance post-opératoire. En outre, des effets indésirables sévères comme des infections peuvent se produire. Autant d'inconvénients dont s'exonère la thérapie par HIFU. Cette technique a le potentiel de répondre aux insuffisances des méthodes existantes.

Les HIFU sont la seule innovation récente dans le domaine du traitement des varices, depuis l'introduction de la colle cyanoacrylate à injecter dans les veines pour les clore. Cette dernière technologie, malgré son efficacité dans la plupart des cas, présente des effets indésirables sévères importants¹.

Le Docteur Michel Nuta, Chief Medical Officer et Vice-Président Veines de de Theraclion, mentionne au sujet des résultats cliniques : « Les résultats finaux sont largement au-delà de nos attentes. Compte tenu du profil des patients traités, nous sommes très confiants des bénéfices et de l'efficacité de cette nouvelle technique. En effet, ces patients avaient majoritairement subi des récurrences après un traitement initial par des méthodes traditionnelles. » L'efficacité du traitement par HIFU avec le SONOVEIN a par ailleurs été démontrée dans l'étude clinique américaine de faisabilité dont les résultats ont montré une absence de reflux sanguin pour 95% des patients traités.

Le traitement des varices par HIFU représente un marché important rapidement accessible.

En moyenne, une personne sur trois est atteinte de varices. Les coûts de santé liés au traitement des varices sont de plus de 10 milliards de dollars par an². Ce chiffre exclut le traitement de la

¹ Parsi et al, *Phlebology* 2024 Mar;39(2):80-95

² *Millenium studies (EU+US)*

télangiectasie, ou ce qu'on appelle les varicosités. Le marché augmente très rapidement avec des taux de croissance annuels de l'ordre de 6.5% entraîné par le vieillissement, l'obésité, et la sédentarité de la population. Par ailleurs, plus de la moitié des patients atteints d'insuffisance veineuse chronique ne sont à l'heure actuelle pas diagnostiqués³. En outre, une large proportion de patients (environ 50%⁴) redoute la chirurgie, et nombre d'entre eux atteints de varices ne se font pas opérer. Autant de facteurs indiquant un potentiel de marché nettement plus important pour le SONOVEIN que pour les technologies traditionnelles.

A l'heure actuelle, les coûts liés aux dispositifs médicaux dans les dépenses de santé liées au traitement des varices restent faibles, de l'ordre de 1 à 2% pour la chirurgie par stripping, et de 10 à 15% pour la chirurgie endoveineuse (laser, RF). En effet, des dépenses plus importantes sont allouées aux prestations périphériques, comme celles liées à l'infrastructure chirurgicale stérile, au personnel de santé nécessaire en support des opérations, etc... Le SONOVEIN présente l'avantage de supprimer ces coûts périphériques du fait de sa nature non invasive, ne nécessitant ni salle stérile ni opérateurs auxiliaires, et ainsi sa part de valeur dans le coût d'un traitement des veines est bien plus importante que les autres dispositifs, et peut aller jusqu'à 50%.

Focalisation sur la RD et les marchés américains et Chinois : limitation actuelle de l'expansion commerciale en Europe avant une reprise prévue les années suivantes

Theraclion a volontairement réduit ses efforts commerciaux en 2023 et 2024 et se concentre sur le lancement et la fiabilisation du SONOVEIN HD, y compris la fiabilisation des protocoles de traitement. Theraclion prévoit de conserver un niveau de ventes limité en Europe pour ces années. Les marchés des Etats-Unis et de la Chine représentent un potentiel d'amortissement des frais de développement commerciaux beaucoup plus important que l'Europe. Ainsi, Theraclion limite pour le moment volontairement son expansion commerciale en Europe à un nombre limité de sites d'excellence où le retour d'expérience est prioritaire par rapport à la croissance du chiffre d'affaires. En revanche, une expansion commerciale est prévue par la suite avec une montée en puissance progressive des efforts de commercialisation sur les années suivantes.

³ Vuylsteke 2015 , *Eur J Vasc Endovasc Surg* (2015) 49, 432-439

⁴ Abate et. al, *International Journal of Surgery Open* 25 (2020) 6-15

1.2 Résultats et avancées du premier semestre 2024

a. Résultats du premier semestre 2024

En K€	Publication au	Publication	30/06/2023	Var. %
	31/10/2024	après ajustement des comptes Janvier 2025		
Chiffre d'affaires	442	-238	981	
<i>issu des ventes d'équipements</i>	108	108	597	-82%
<i>issu de la vente de consommables</i>	287	287	314	-9%
<i>issu de la vente de services</i>	46	46	69	-33%
Avoir à émettre Echopulse JV China		-680	0	
Subventions	138	138		
Autres produits	38	38	0	
Reprise amortissements et provisions	11	11	0	
Total des produits d'exploitation	628	-51	981	-105%
Achats de marchandises et variation de stocks	170	-231	532	-143%
Marge brute	271	-7	449	-102%
% Marge brute	61%	-3%	45%	
Autres achats et charges externes	1 640	1 640	1 115	47%
Achats de marchandises et Charges externes	1 810	1 409	1 647	-14%
Salaires et charges sociales	1661	1661	1 957	-15%
Dotations aux amortissements	102	102	103	-1%
Dotations aux provisions	41	442	424	4%
Autres charges			30	
Autres charges opérationnelles	1 805	2 205	2 514	-12%
		0		
Résultat d'exploitation	-2 987	-3 665	-3 179	15%
Résultat financier	83	83	-65	
Résultat exceptionnel	16	16	263	-94%
Crédits Impôts Recherche	525	525	504	4%
Résultat net	-2 363	-3 043	-2 476	23%
Effectif moyen (ETP)	28	28	30	

Chiffre d'affaires du premier semestre 2024 :

Theraclion s'est concentrée jusqu'à présent sur le support aux centres équipés de SONOVEIN® pour améliorer leur expérience, plutôt qu'à la prospection de nouveaux clients. Au premier semestre, l'entreprise a consacré ses ressources à l'amélioration des produits et des protocoles de traitement, ainsi qu'aux essais cliniques afin d'assurer la réussite de l'étude clinique aux États-Unis.

Par ailleurs, Theraclion poursuit son recentrage stratégique sur le marché des varices et confirme sa décision de ne plus commercialiser ses machines Echopulse destinées à traiter la thyroïde dans le futur proche. Dans ce contexte, alors que la joint-venture Theraclion China concentre ses efforts sur le développement commercial du Sonovein, Theraclion a décidé de reprendre les machines Echopulse ancienne génération initialement destinées au marché chinois et devenues désormais difficiles à commercialiser en raison de la nouvelle stratégie. Cette opération se traduit par l'émission par Theraclion d'un avoir à la joint-venture China de 680 K€, afin de limiter le préjudice de cette dernière. Ces opérations comptables permettent de solder les impacts de l'arrêt de la commercialisation des Echopulse.

A partir de 2025, compte tenu des avancées réalisées dans les études cliniques et la R&D, la Société va progressivement consacrer des ressources à son déploiement commercial, prioritairement en Europe et au Moyen Orient.

Hors ajustement lié à l'émission d'un avoir sur l'activité Echopulse d'un montant de 680 K€, les ventes de consommables aux clients existants sont restées stables et la vente de nouveaux systèmes qui n'était pas une priorité, est en baisse de 82 % au cours du premier semestre. Les produits d'exploitation ressortent à 628 K€ compte tenu d'une subvention d'exploitation de 138 K€ reçue sur le premier semestre.

<i>Ventes / K€</i>	S1 2024	S1 2024 Ajusté	S1 2023	Variation
<i>Ventes de systèmes</i>	108	108	597	-82%
<i>Ventes de consommables</i>	287	287	314	-8%
<i>Ventes de services</i>	46	46	70	-34%
<i>Avoir à émettre Echopulse JV China</i>		-680		
Ventes Theraclion SA	442	-239	981	-124%
<i>Y compris veines</i>	375	375	435	-14%
<i>Y compris sein et thyroïde</i>	67	-613	546	-212%

Les produits d'exploitation ressortent à -51 K€ compte tenu d'une subvention d'exploitation de 138 K€ reçue sur le premier semestre.

➤ **Charges d'exploitation**

Avant prise en compte de l'avoir à émettre sur produits Echopulse, la marge brute reflète un mix produit favorable avec un poids des services et consommables, générateurs de marge, qui représentent 75,3% du chiffre d'affaires contre 39.1% au premier semestre 2023.

Les charges externes de 1 640 K€ contre 1 115K€ à fin juin 2023 traduisent, entre autres, les dépenses liées à l'étude clinique aux Etats-Unis (333K€). Cette augmentation est compensée par une diminution des charges de personnel de 15,1% par rapport au premier semestre 2023.

Après prise en compte des dotations aux provisions d'un montant de 442,7 K€ qui reflètent la dépréciation à 100% des systèmes Echopulse rentrés en stock, le résultat d'exploitation est une perte qui s'élève à 3 665 K€, en diminution de 15 % par rapport au premier semestre 2023

Le résultat financier s'élève à 83K€ en raison des intérêts des comptes à terme.

Après prise en compte du Crédit Impôt Recherche (CIR) pour un montant de 525K€, la perte

nette s'élève à 3 043 K€ en diminution de 23% par rapport à fin juin 2023.

➤ **Évolution de la trésorerie et continuité d'exploitation**

Au 30 juin 2024, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 5,9 M€. Cette trésorerie assurera les besoins de Theraclion jusqu'à la fin du premier trimestre 2025.

Les apports de trésorerie à venir à court terme incluent :

- Le paiement du Crédit Impôt Recherche 2023 pour un montant de 1 049 K€
- Un chiffre d'affaires prévisionnel du second semestre en hausse par rapport au premier semestre

La Société a d'ores et déjà initié des actions afin d'assurer les financements permettant de poursuivre sa stratégie et de positionner le SONOVEIN sur les marchés porteurs.

b. Avancées et faits marquants au cours du premier semestre 2024

Une étape clé du processus d'approbation du SONOVEIN® par la FDA américaine a été franchie dans les délais prévus

Les traitements dans le cadre de l'étude pivot approuvée par la FDA aux Etats-Unis pour le SONOVEIN® se sont terminés comme prévu, à la mi-juin. Ceci marque une étape importante dans le processus d'approbation du SONOVEIN® par la FDA. Au total, 70 patients ont participé à l'essai clinique, mené dans quatre centres de premier plan aux Etats-Unis et en Europe. La phase de traitement étant terminée, une période de suivi de 12 mois a débuté. Les résultats de l'étude devraient être disponibles d'ici l'été 2025. La demande d'autorisation de mise sur le marché devrait être soumise à la FDA au second semestre 2025, l'autorisation étant attendue pour le début de l'année 2026.

Theraclion profondément engagé dans la R&D, pierre angulaire de sa proposition de valeur

En investissant dans des avancées technologiques, Theraclion consolide les bases de ses revenus futurs, assurant ainsi des perspectives à long terme à la fois significatives et durables. Des progrès importants ont été réalisés au cours des derniers mois sur des fonctionnalités spécifiques du SONOVEIN®, qui visent principalement une augmentation importante de la vitesse de traitement, que l'entreprise préfère garder confidentielles.

SONOVEIN® mis en évidence dans des conférences médicales et des revues scientifiques de premier plan

La dernière publication scientifique fait état d'une efficacité du SONOVEIN® de 98,3 % après 12 mois. Paolo Casoni et son équipe ont mené une étude pour évaluer les effets des ultrasons focalisés de haute intensité sur l'incompétence de la grande veine saphène (GSV) en utilisant le SONOVEIN®. Sur 188 membres traités, les traitements ont montré un taux de réussite de 98,3 % à 12 mois. Les résultats ont été publiés en avril dans *Phlebology, The Journal of Venous Disease*, une revue très réputée dans le domaine de la recherche vasculaire.

Le mois de juin 2024 a également été marqué par l'entrée du SONOVEIN® dans *le Handbook of Venous and Lymphatic Disorders, Guidelines of the American Venous Forum*, un ouvrage de référence sur le traitement des varices aux Etats-Unis, à travers un chapitre consacré aux traitements HIFU, rédigé par le Dr Steve Elias.

En outre, au cours du premier semestre 2024, 13 présentations de leaders d'opinions ont été exposées dans 9 conférences internationales réparties sur 7 pays différents.

Trajectoire claire vers le marché chinois

Une série d'étapes ont été franchies sur le marché chinois au cours des 12 derniers mois, à commencer par le choix d'un partenaire stratégique de premier plan, Furui. Après l'établissement de cette collaboration en juin 2023, la joint-venture entre les deux entreprises a été structurée de manière efficace, avec notamment la nomination d'une nouvelle direction en janvier 2024 et la formation d'une équipe dévouée et compétente au cours du premier semestre de l'année. Cette équipe a déjà réalisé des progrès significatifs vers la production d'un premier prototype, qui sera ensuite soumis à des tests d'homologation, une étape importante du processus de développement. L'ensemble de ces réalisations souligne les progrès substantiels et l'engagement en faveur de la réussite de l'entreprise en Chine.

2. Évènements survenus depuis la clôture du semestre

Néant

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

1. Actif :

	du 01/01/2024 au 30/06/2024 (6 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	1 439 169	1 216 458	222 711	259 830	- 37 119
Concessions, brevets, droits similaires	2 537 386	1 582 531	954 855	965 276	- 10 421
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations					
Installations techniques, matériel et outillage	478 432	476 024	2 409	3 642	- 1 233
Autres immobilisations corporelles	199 756	105 506	94 250	102 587	- 8 337
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en					
Autres participations	2 737 246	1 737 246	1 000 000	1 000 000	
Créances rattachées à des participations	184 097	184 097			
Autres titres immobilisés	21 080		21 080	21 826	- 746
Prêts					
Autres immobilisations financières	183 644		183 644	188 839	- 5 195
TOTAL (I)	7 780 811	5 301 862	2 478 949	2 541 999	- 63 050
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	3 869 389	698 001	3 171 388	3 054 706	116 682
Avances et acomptes versés sur commandes	117 273		117 273	97 625	19 648
Clients et comptes rattachés	663 929	576 127	87 802	3 077 582	-2 989 780
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	138 334		138 334	54 426	83 908
. Personnel	21 458		21 458	21 458	
. Organismes sociaux	15 970		15 970	15 670	300
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 573 754		1 573 754	1 049 169	524 585
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	355 687		355 687	372 659	- 16 972
. Autres	209 556		209 556	438 876	- 229 320
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	5 898 299		5 898 299	7 815 271	-1 916 972
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	111 875		111 875	112 474	- 599
TOTAL (II)	13 655 522	1 274 128	11 701 396	16 109 916	-4 408 520
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation	1 609		1 609	11 656	- 10 047
TOTAL ACTIF (0 à V)	21 036 741	6 174 790	14 181 954	18 663 570	-4 481 616

2. Passif

	du 01/01/2024 au 30/06/2024 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 286 613)	2 286 613	2 286 613	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 360 388	7 959 908	-4 599 520
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-924 515	924 515
Résultat de l'exercice	-3 043 249	-3 675 005	631 756
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 603 752	5 647 001	-3 043 249
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	6 290 000	6 290 000	
TOTAL (II)	6 290 000	6 290 000	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	245 905	214 476	31 429
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	245 905	214 476	31 429
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	1 619 733	1 946 736	- 327 003
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	4 000	4 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	117 963	196 925	- 78 962
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 142 972	1 983 069	- 840 097
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	509 153	582 974	- 73 821
. Organismes sociaux	278 577	360 178	- 81 601
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 465	- 5 465
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	27 623	69 370	- 41 747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390 122	390 122	
Autres dettes	103 092	114 332	- 11 240
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	840 904	852 082	- 11 178
TOTAL (IV)	5 034 139	6 505 253	-1 471 114
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	8 155	6 841	1 314
TOTAL PASSIF (I à V)	14 181 954	18 663 570	-4 481 616

3. Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 30/06/2024 (6 mois)			Du 01/01/2023 au 30/06/2023 (6 mois)	Variation	%
	France	Exportation	Total	Total	Variation	
Ventes de marchandises		287 245	287 245	313 827	-26 582	-8%
Production vendue biens		-571 756	-571 756	597 439	-1 169	-196%
Production vendue services	2 664	43 191	46 154	69 760	195	-34%
Chiffres d'Affaires Nets			-238 357	981 026	-1 219 383	-124%

Subventions d'exploitation			137 500		137 500	NS
Reprises sur amortis. Et prov, transfert de charges				310	-310	-100%
Autres produits			11 413	5	11 408	NS
Total des produits d'exploitation (I)			-89 444	981 341	-1 070 785	-109%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			283 274	482 900	-199 626	-41%
Variation de stock (marchandises)			-517 882	49 455	-567 337	-1147%
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 902		3 902	
Autres achats et charges externes			1 639 869	1 114 503	525 366	47%
Impôts taxe et versement assimilés			-19 023	28 923	-47 946	-166%
Salaires et traitements			1 145 677	1 352 558	-206 881	-15%
Charges sociales			515 814	604 291	-88 477	-15%
Dotations aux amortissements sur immobilisations			102 457	102 579	-122	0%
Dotations aux provisions sur actif circulant			401 200	0	401 200	
Dotations aux provisions pour risques et charges			41 476	424 000	-382 524	-90%
Autres charges			-18 815	654	-19 469	-2977%
Total des charges d'exploitation (II)			3 577 949	4 159 863	-581 914	-14%
Résultat d'exploitation (I-II)			-3 665 393	-3 178 522	-488 871	15%
Produits financiers de participations			0	0	0	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			108 795		108 795	
Reprises sur provisions et transferts de charges			12 935	876	12 059	1377%
Différences positives de change			28 817	5 293	23 524	444%
Total des produits financiers (III)			150 547	6 170	144 377	2340%
Dotations financières aux amortissements et provisions			43 861	690	43 171	6257%
Intérêts et charges assimilées			11 782	18 946	-7 164	-38%
Différences négatives de change			1 125	27 570	-26 445	-96%
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			10 264	23 741	-13 477	-57%
Total des charges financières (V)			67 032	70 947	-3 915	-6%
RESULTAT FINANCIER (III-V)			83 515	-64 777	148 292	-229%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-3 583 878	-3 243 299	-340 579	11%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			15 745	265 867	-250 122	-94%
Produits exceptionnels sur opérations en capital			300		300	
Total des produits exceptionnels			16 045	265 867	-249 822	-94%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				2 581	-2 581	-100%
Total des charges exceptionnelles			0	2 581	-2 581	-100%
RESULTAT EXCEPTIONNEL			16 045	263 286	-247 241	-1
Impôts sur les bénéfices			-524 584	-503 966	-20 618	4%
Total des produits			77 148	1 253 378	-1 176 230	-94%
Total des charges			3 120 397	3 729 425	-609 028	-16%
RESULTAT NET			-3 043 249	-2 476 047	-567 202	23%

4. Tableau des Flux de Trésorerie

	30/06/2024 (6 mois)	30/06/2023 (6 mois)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	-3 043 249	-2 476 047
Elimination des dotations aux amortissements et aux dépréciations	576 059	510 145
Autres éliminations		
Elimination de la variation des intérêts courus	0	-26 814
Valeur nette comptable de cession d'actifs	0	0
Variation du Besoin en fonds de roulement (1)	957 601	769 153
Trésorerie nette provenant des / absorbée par les opérations	-1 509 589	- 1 425 862
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Cession d'actifs corporels et incorporels	0	0
Acquisition d'actifs immobilisés	-45 347	-79 949
Variation fournisseurs d'immobilisations		
Variation des actifs financiers	-35 032	-121 347
Trésorerie nette provenant des / (absorbées par les) activités d'investissement	-80 379	-201 296
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de capital	0	8 484 062
Souscription d'emprunts		
Remboursement d'emprunts (2)	-327 003	-267 808
Associés - compte courant	0	0
Trésorerie nette provenant ou absorbée par des activités de financement	-327 003	8 216 254
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 916 972	6 589 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	7 815 271	2 519 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 898 299	9 109 029

(1) La Variation du BFR est liée principalement à la baisse de l'encours client et des stocks

(2) Remboursement des échéances des PGE.

5. ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

Nous vous rappelons que les comptes semestriels de la Société qui vous sont présentés ont été établis pour la société Theraclion SA seule et ne consolident pas les contributions des sociétés Theraclion APAC Ltd (Hong Kong) et Theraclion China Co., Ltd.(Shenzhen).

Pour rappel la société Theraclion s'est introduite en bourse en 2014.

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes semestriels clôturés le 30 juin 2024 couvrant ainsi la période de six mois allant du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.

Les comptes semestriels relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2024, dégagant une perte de 3 043 249 €, ont été arrêtés le 29/10/2024 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros, sauf mention contraire.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

a) Évènements marquants

Une étape clé du processus d'approbation du SONOVEIN® par la FDA américaine a été franchie dans les délais prévus

Les traitements dans le cadre de l'étude pivot approuvée par la FDA aux Etats-Unis pour le SONOVEIN® se sont terminés comme prévu, à la mi-juin. Ceci marque une étape importante dans le processus d'approbation du SONOVEIN® par la FDA. Au total, 70 patients ont participé à l'essai clinique, mené dans quatre centres de premier plan aux Etats-Unis et en Europe. La phase de traitement étant terminée, une période de suivi de 12 mois a débuté. Les résultats de l'étude devraient être disponibles d'ici l'été 2025. La demande d'autorisation de mise sur le marché devrait être soumise à la FDA au second semestre 2025, l'autorisation étant attendue pour le début de l'année 2026.

Theraclion profondément engagé dans la R&D, pierre angulaire de sa proposition de valeur

En investissant dans des avancées technologiques, Theraclion consolide les bases de ses revenus futurs, assurant ainsi des perspectives à long terme à la fois significatives et durables. Des progrès importants ont été réalisés au cours des derniers mois sur des fonctionnalités spécifiques du SONOVEIN®, qui visent principalement une augmentation importante de la vitesse de traitement, que l'entreprise préfère garder confidentielles.

SONOVEIN® mis en évidence dans des conférences médicales et des revues scientifiques de premier plan

La dernière publication scientifique fait état d'une efficacité du SONOVEIN® de 98,3 % après 12 mois. Paolo Casoni et son équipe ont mené une étude pour évaluer les effets des ultrasons focalisés de haute intensité sur l'incompétence de la grande veine saphène (GSV) en utilisant le SONOVEIN®. Sur 188 membres traités, les traitements ont montré un taux de réussite de 98,3

% à 12 mois. Les résultats ont été publiés en avril dans *Phlebology, The Journal of Venous Disease*, une revue très réputée dans le domaine de la recherche vasculaire.

Le mois de juin 2024 a également été marqué par l'entrée du SONOVEIN® dans *le Handbook of Venous and Lymphatic Disorders, Guidelines of the American Venous Forum*, un ouvrage de référence sur le traitement des varices aux Etats-Unis, à travers un chapitre consacré aux traitements HIFU, rédigé par le Dr Steve Elias.

En outre, au cours du premier semestre 2024, 13 présentations de leaders d'opinions ont été exposées dans 9 conférences internationales réparties sur 7 pays différents.

Trajectoire claire vers le marché chinois

Une série d'étapes ont été franchies sur le marché chinois au cours des 12 derniers mois, à commencer par la sélection d'un partenaire stratégique de premier plan, Furui. Après l'établissement de cette collaboration en juin 2023, la joint-venture entre les deux entreprises a été structurée de manière efficace, avec notamment la nomination d'une nouvelle direction en janvier 2024 et la formation d'une équipe dévouée et compétente au cours du premier semestre de l'année. Cette équipe a déjà réalisé des progrès significatifs vers la production d'un premier prototype, qui sera ensuite soumis à des tests d'homologation, une étape importante du processus de développement. L'ensemble de ces réalisations souligne les progrès substantiels et l'engagement en faveur de la réussite de l'entreprise en Chine.

Poursuite de la stratégie de réalignement sur le marché des varices

Theraclion poursuit son recentrage stratégique sur le marché des varices et confirme sa décision de ne plus commercialiser ses machines Echopulse destinées à traiter la thyroïde dans le futur proche. Début 2024, l'entreprise avait déjà annoncé le non-renouvellement du marquage CE de l'Echopulse suivant la nouvelle réglementation européenne MDR, et par voie de conséquence certaines autorisations réglementaires asiatiques. Dans ce contexte, alors que la joint-venture Theraclion China concentre ses efforts sur le développement commercial du Sonovein, Theraclion a décidé de reprendre les machines Echopulse ancienne génération initialement destinées au marché chinois et devenues désormais difficiles à commercialiser en raison de la nouvelle stratégie. Cette opération se traduit par l'émission par Theraclion d'un avoir à la joint-venture China de 680 K€, afin de limiter le préjudice de cette dernière. Sur la base des derniers comptes publiés au 30 juin, cette transaction entraîne une réduction des créances clients au bilan, du chiffre d'affaires et du résultat, du même montant. Les machines sont comptabilisées en stock à leur valeur d'origine et dépréciées à 100%. Ces opérations comptables permettent de solder les impacts de l'arrêt de la commercialisation des Echopulse.

b) Evènements survenus depuis la clôture du semestre

Néant

5.1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Theraclion ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par les règlements du Comité de la Règlementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

Les états financiers semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Intangibilité du bilan d'ouverture,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'hypothèse de la **Continuité de l'exploitation** a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

Au 30 juin 2024, la trésorerie disponible de Theraclion s'élevait à 5,9 M€. Cette trésorerie assurera les besoins de Theraclion jusqu'à la fin du premier trimestre 2025.

Les apports de trésorerie à venir à court terme incluent :

- Le paiement du Crédit Impôt Recherche 2023 pour un montant de 1 049 K€
- Un chiffre d'affaires prévisionnel du second semestre en hausse par rapport au premier semestre

La Société a d'ores et déjà initié des actions afin d'assurer les financements permettant de poursuivre sa stratégie et de positionner le SONOVEIN sur les marchés porteurs.

- Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :
 - un choix est offert par la législation,
 - une exception prévue par les textes est utilisée,
 - l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
 - il est dérogé aux prescriptions comptables.

5.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an
Prototypes	05 ans
Brevets	20 ans
Brevets EDAP	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobiliers	05 ans
Agencements, Installation	10 ans

5.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

5.4 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

5.5 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.6 OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

5.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur historique d'acquisition.

Les provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition historique et la valeur de réalisation se basant sur la valeur de marché

5.8 CAPITAUX PROPRES

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont comptabilisées en augmentation de capital, à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons (cf. note 10 pour le détail de ces plans).

5.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

5.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle.

5.11 AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées sont enregistrées en autres fonds propres. Leurs caractéristiques sont détaillées en note 11 (Autres fonds propres)).

5.12 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société résulte de la vente ou de la location d'équipements médicaux innovants, des consommables associés aux équipements, et des prestations de services associées, qui sont utilisés dans le cadre du traitement par Ultrasons Focalisés de Haute Intensité (ou High Intensity Focused Ultrasound « HIFU »).

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir au titre

des biens vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de produits, des rabais et des remises.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté soit à la mise à disposition soit à la livraison des produits en fonction des conditions de la commande. Lorsqu'il s'agit d'une mise à disposition ou d'une location, l'Echopulse® ou le SONOVEIN est comptabilisé à l'actif de la Société et le chiffre d'affaires est reconnu à la vente des consommables, ainsi que mensuellement dans le cadre d'une location.

5.13 COUT DES PRODUITS VENDUS

Le coût des produits vendus est composé des achats de marchandises, des amortissements et des provisions pour dépréciation des stocks.

1) FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2) RESULTAT COURANT – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat courant correspond aux produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

5.14 SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

5.15 CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables.

6.IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

➤ VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS au 30 juin 2024

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	1 439 169		
Autres immobilisations incorporelles	2 493 088		44 297
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	478 432		
Autres installations, agencements, aménagements	110 523		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	88 183		1 050
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	677 138		1 050
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	190 118		
TOTAL	190 118		
TOTAL GENERAL	4 799 514		45 347

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			1 439 169	1 439 169
Autres immobilisations incorporelles			2 537 385	2 536 000
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			478 432	478 432
Autres installations, agencements, aménagements			110 523	110 523
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			89 233	89 232
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			678 188	678 188
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 921 343	2 921 343
Autres titres immobilisés			21 079	21 079
Prêts et autres immobilisations financières			183 644	183 644
TOTAL			3 126 067	26 232
TOTAL GENERAL			7 780 810	4 679 590

L'augmentation du poste « autres immobilisations incorporelles » correspond aux dépôts de brevets de la période.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, de la participation dans une filiale de Hong Kong détenue à 100%, d'une créance s'y rattachant et de la participation dans Theraclion China, une société détenue à 20% au côté de Furui médical en Chine pour 1 000 K€.

Informations Financières Filiales et Participations (euro)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part du Capital Détenu (%)	Valeur Brute Comptable des Titres Détenues	Valeur Nette Comptable des Titres Détenues	Prêts et avances consentis	Montant de cautions et avals donnés	C.A. H.T du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
Theraclion Asia Pacific Limited	1 737 246		100%	1 737 246	0	-	(a)	NA	NA	0
Theraclion China Co., Ltd (Shenzhen)	5 000 000		20,00%	1 000 000	1 000 000					0

La filiale de Hong Kong a été créée en 2015 pour adresser le marché asiatique avec l'Echopulse visant le traitement du fibroadénome du sein et de la thyroïde. Compte tenu de la décision de se refocaliser sur le marché de traitement des veines et sur l'amélioration du design et des fonctionnalités du produit, le management a décidé de restreindre pour le moment les dépenses et les ambitions commerciales à court terme de sa filiale tout en continuant d'assurer le support aux clients existants et la maintenance de la base.

En conséquence, les titres de la filiale à Hong Kong, en date du 30 juin 2024 qui s'élevaient à 1 737 K€, à la suite d'une augmentation de capital de 1 737 K€ par conversion de créances en 2021, sont entièrement dépréciés ainsi que la créance rattachée à cette participation d'un montant de 184 K€.

Theraclion China, une joint-venture entre Inner Mongolia Furui Medical Science Co., Ltd, (<https://www.bloomberg.com/quote/300049:CH>) et Theraclion a été créée en 2017. Le montant du capital détenu par Theraclion s'élève à 1 000 K€ dont 390 K€ de capital n'avait pas encore été libéré au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2024, les moyens suivants figurent au compte de liquidité et sont comptabilisés en immobilisations financières :

- Nombre d'actions : 59 379 titres ;
- Trésorerie disponible : 8 487,40 €.

Au cours du 1er semestre 2024, il a été négocié un total de :

- 444 803 titres à l'achat pour un montant de 195 441,37 €
- 441 676 titres à la vente pour un montant de 185 923,19 €

Sur cette même période, ont été exécutés :

- 1 061 transactions à l'achat
- 863 transactions à la vente

7. ETAT DES AMORTISSEMENTS.

Le détail des dotations et reprises de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis /reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	1 179 339	37 118		1 216 458
Autres immobilisations incorporelles	1 527 812	54 717		1 582 530
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	492 593	6 759		499 353
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	78 315	3 860		82 176
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	570 909	10 620		581 529
TOTAL GENERAL	3 278 061	102 456		3 380 518

8. ETAT DES PROVISIONS

Le détail des provisions est présenté dans le tableau joint.

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour litiges	202 820	41 476		244 296
Pour garanties données clients				
Pour pertes de change	11 655	1 608	11 655	1 608
Pour pensions et obligations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	214 475	43 084	11 655	245 904
Sur titres de participation	1 879 091	42 251,90		1 921 343
Sur autres immobilisations financières	1 279		1 279,00	
Sur stocks et en-cours	296 801	401 200		698 001
Sur comptes clients	576 127			576 127
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	2 753 298	42 251	1 279	2 794 271
TOTAL GENERAL	2 967 774	85 336	12 934	3 040 176

L'augmentation des provisions est liée à divers litiges en cours et à la dépréciation des créances rattachées à la filiale de Hong Kong.

9.STOCKS

Au 30 juin 2024, le stock a été évalué à 3 869 K€ (versus 3 351 K€ au 31 décembre 2023), en valeur brute **avant dépréciation** et comprend pour la majeure partie les systèmes Echopulses® ou SONOVEIN®, les têtes de traitement destinées à la vente et les différentes pièces utilisées pour la fabrication des systèmes.

Nature	Montant en K€
Produit finis Echopulse ou Sonovein	2687
Machines Echopulse	401
Stock de pièces / SAV	781
Total	3 869

Les machines Echopulse ont fait l'objet d'une dépréciation à 100 %.

10.CREANCES

Créances au 30 juin 2024

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	184 096		184 096
Prêts			
Autres immobilisations financières	183 644		183 644
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	663 929	663 929	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21 458	21 458	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	15 969	15 969	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 573 753	1 573 753	
- T.V.A	355 686	355 686	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	347 889	347 889	
Charges constatées d'avance	111 874	111 874	
TOTAL GENERAL	3 458 303	3 090 561	367 741

Les créances d'Etat, Impôts sur les bénéfices correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») acquis par la société.

- Au 30 juin 2024, cette créance comprend 525 K€ au titre de l'estimation du CIR pour le premier semestre 2024 et 1 049 K€ au titre de 2023.

Balance client âgée au 30 juin 2024

Balance clients (K€)	Solde client non Echu	Echu inférieur à 30J	Echu entre 30 et 60 J	Echu entre 60 et 90 J	Echu à + de 90 j	Total CLIENTS
Total	550 259	13 217	9 023	-54 736	146 166	663 929

11.DISPONIBILITES

Au 30 juin 2024, le groupe détenait plusieurs comptes bancaires :

- CIC Compte à terme : 2 000 K€
- CIC Compte courant en € : 3 092 K€
- CIC en £ : solde : 168 K€
- CIC en CHF : solde : 2 K€
- CIC en \$: solde : 636 K€

12.COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

- a) Charges et produits constatés d'avance (en euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	111 874	840 904
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	111 874	840 904

Le montant des charges constatées d'avance ne concerne que des charges d'exploitation.

- b) Produits à recevoir (en euros)

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	8 742
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	8 742

13.CAPITAUX PROPRES

1. Les variations des capitaux propres entre le premier semestre 2024 et les comptes de l'exercice 2023 sont présentées ci-après :

Libellés en k€	31/12/2023	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation de la prime d'émission	Frais déduits de la prime d'émission	Différence de conversion	Résultat de l'exercice	30/06/2024
Capital social	2 286		-					2 286
Bons de sousc. d'actions								-
Primes d'émission	7 960	4 599	-					3 361
Report à nouveau	- 924	924						-
Résultat de l'exercice	- 3 675	3 675					- 3 043	- 3 043
CAPITAUX PROPRES	5 647	-	-	-	-	-	- 3 043	2 604

2. Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2022 et les comptes de l'exercice 2023 sont présentées ci-après :

Libellés en k€	31/12/2022	Affectation du résultat	Augmentation de capital	Affectation de la prime d'émission	Frais déduits de la prime d'émission	Différence de conversion	Résultat de l'exercice	31/12/2023
Capital social	1 469		817					2 286
Bons de sousc. d'actions								-
Primes d'émission	4 040	4 040	8 514		554			7 960
Report à nouveau	-	924						924
Résultat de l'exercice	- 4 964	4 964					- 3 675	- 3 675
CAPITAUX PROPRES	545	-	9 331	-	554	-	- 3 675	5 647

3. Composition du capital social :

- Synthèse à la clôture :

	31/12/2023	30/06/2024
Capital	2 286 612,50 €	2 286 612,50 €
Nombre total d'actions	45 732 250	45 732 250
Valeur nominale	0,05 €	0,05 €

4. Historique récent du capital social :

1. Au cours de la période allant du **1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021**, la Société a émis 6 589 255 actions de 0,05 € de valeur nominale lors de plusieurs opérations portant sur l'émission de 451 619 actions gratuites au bénéfice des salariés, la conversion de 678 OCA (cf. note 10.3.6) à un prix unitaire de 0,80 € par action nouvelle pour un montant de conversion de 2 712 000€ (dont 169 500,00 € de valeur nominale et 2 542 500,00 € de prime d'émission), la conversion de 637 OCA (cf. note 10.3.6) à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de conversion de 2 548 000€ (dont 116 762,10€ de valeur nominale et 2 431 237,90€ de prime d'émission) et l'exercice de 412 394 bons de souscriptions d'actions à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de souscription de 450 004,34€ (dont 20 619,70 de valeur nominale et 429 384,64 de prime d'émission). Ces conversions ont été constatées par le Président du Conseil d'administration ou le Directeur Général lors de décisions les 18 mars, 22 mars, 9 avril, 1 juin et 4 juin 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 138 454,25 € divisé en 22 770 905 actions ordinaires toutes de même catégorie.
2. Au cours de la période allant du **1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021**, la Société a émis 15 274 actions de 0,05 € de valeur nominale lors de l'exercice de 15 274 bons de souscription d'actions à un prix unitaire de 1,09€ par action nouvelle pour un montant de souscription de 16 666,99 € (dont 763,70 € de valeur nominale et 15 903,29 € de prime d'émission). Cet exercice a été constaté par le Directeur Général lors de ses décisions du 20 décembre 2021. En conséquence, le capital social a été porté à 1 139 217,95 € divisé en 22 784 359 actions ordinaires toutes de même catégorie.
3. Le 1^{er} mars 2022, la Société a émis 2 889 898 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,099 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 3 175 997,90 euros (dont 144 494,90 euros de valeur nominale et 3 031 503,00 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'offre au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre et/ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 1^{er} mars 2021. En conséquence, le capital social a été porté à 1 283 712,85 € divisé en 25 674 257 actions ordinaires toutes de même catégorie.

4. Le 1^{er} mars 2022, la Société a émis 3 045 355 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,099 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 3 346 845,15 euros (dont 152 267,75 euros de valeur nominale et 3 194 577,40 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 1^{er} mars 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 435 980,60 € divisé en 28 719 612 actions ordinaires toutes de même catégorie.
5. Le 5 mai 2022, la Société a émis 108 800 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,25 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 136 000,00 euros (dont 5 440,00 euros de valeur nominale et 130 560,00 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 5 mai 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 441 420,60 € divisé en 28 828 412 actions ordinaires toutes de même catégorie.
6. Le 8 juillet 2022, la Société a émis 96 342 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,121 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 107 999,38 euros (dont 4 817,10 euros de valeur nominale et 103 182,28 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 8 juillet 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 446 237,70 € divisé en 28 924 754 actions ordinaires toutes de même catégorie.
7. Le 11 octobre 2022, la Société a émis 80 512 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 1,093 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 87 999,62 euros (dont 4 025,60 euros de valeur nominale et 83 974,02 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 11 octobre 2022. En conséquence, le capital social a été porté à 1 469 380,60 € divisé en 29 387 612 actions ordinaires toutes de même catégorie.
8. Le 13 février 2023, la Société a émis 75 719 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,905 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 68 525,695 euros (dont 3 785,95 euros de valeur nominale et 64 739,745 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes. Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 13 février 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 1 473 166,55 € divisé en 29 463 331 actions ordinaires toutes de même catégorie.
9. Le 13 février 2023, la Société a émis 154 696 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,905 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 139 999,88 euros (dont 7 734,80 euros de valeur nominale et 132 265,08 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 13 février

2023. En conséquence, le capital social a été porté à 1 480 901,35 € divisé en 29 618 027 actions ordinaires toutes de même catégorie.

10. Le 6 juin 2023, la Société a émis 167 664 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,668 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 111 999,55 euros (dont 8 383,20 euros de valeur nominale et 103 616,35 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommée. Cette augmentation de capital a été constatée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 6 juin 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 1 489 284,55 € divisé en 29 785 691 actions ordinaires toutes de même catégorie.
11. Le 26 juin 2023, la Société a émis 14 478 269 actions assorties de bons de souscription d'actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,577 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 8 353 961,22 euros (dont 723 913,45 euros de valeur nominale et 7 630 047,76 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie dénommée d'investisseurs et dans le cadre d'une offre au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article 1. 411-2 du Code monétaire et financier. Cette augmentation de capital a été constatée par le directeur général lors de ses décisions du 26 juin 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 2 213 198,00 € divisé en 44 263 960 actions ordinaires toutes de même catégorie.
12. Le 12 septembre 2023, la Société a émis 78 988 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,633 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 49 999,40 euros (dont 3 949,40 euros de valeur nominale et 46 050,00 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie dénommée d'investisseurs. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 12 septembre 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 2 217 147,40 € divisé en 44 342 948 actions ordinaires toutes de même catégorie.
13. Le 30 novembre 2023, la Société a émis 182 185 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,633 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 89 999,39 euros (dont 9 109,25 euros de valeur nominale et 80 890,14 euros de prime d'émission) lors d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie dénommée d'investisseurs. Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 30 novembre 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 2 226 256,65 € divisé en 44 525 133 actions ordinaires toutes de même catégorie.
14. Le 2 décembre 2023, la Société a émis 866 551 actions de 0,05 € de valeur nominale à un prix de souscription unitaire de 0,577 euro par action nouvelle pour un montant de souscription de 499 999,27 euros (dont 43 327,55 euros de valeur nominale et 456 672,377 euros de prime d'émission) par exercice de 866 551 bons de souscription d'actions émis le 26 juin 2023 (cf. paragraphe 11 ci-dessus). Cette augmentation de capital a été constatée par le Directeur Général lors de ses décisions du 2 décembre 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 2 269 584,20 € divisé en 45 391 684 actions ordinaires toutes de même catégorie.

15. Le 14 décembre 2023, la Société a émis 340 566 actions de 0,05 € de valeur nominale suite à l'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement pour un montant d'augmentation de capital de 17 028,30 euros. Cette augmentation de capital a été constatée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 14 décembre 2023. En conséquence, le capital social a été porté à 2 286 612,50 € divisé en 45 732 250 actions ordinaires toutes de même catégorie.

5. Capital potentiel

Les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE)

1. BCE-2015-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 28 avril 2015)

- 323 000 BCE-2015-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 133 250 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 189 750 BCE-2015-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 189 750 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2015-1 deviendront caducs le 28 avril 2025 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2015-1 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

2. BCE-2016-1 (Vingt-deuxième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2015 et Conseil d'administration du 10 janvier 2016)

- 32 000 BCE-2016-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 16 000 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 16 000 BCE-2016-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 16 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-1 deviendront caducs le 10 janvier 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

3. BCE-2016-2 (Dix-neuvième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2016 et Conseil d'administration du 22 septembre 2016)

- 206.000 BCE-2016-2 ont été émis, attribués et souscrits dont 110 188 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 95 812 BCE-2016-2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 95 812 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2016-2 deviendront caducs le 22 septembre 2026 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2016-2 est de 10 ans à compter de leur attribution.

4. BCE-2019-1 (Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2018 et Conseil d'administration du 20 mars 2019)

- 129 100 BCE-2019-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 121 350 BCE-2019-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 121 350 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2019-1 deviendront caducs le 20 mars 2028 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2019-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

5. BCE-2018-1 (Dix-huitième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 et Conseil d'administration du 20 mars 2018)

- 129 100 BCE-2018-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 121 350 BCE-2018-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 121 350 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2018-1 deviendront caducs le 20 mars 2028 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2018-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

6. BCE-2019-1 (Trentième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 19 avril 2019 et Conseil d'administration du 19 juillet 2019)

- 325 500 BCE-2019-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 7 750 devenus caducs ont été annulés ;
- Au 30 juin 2024, il reste 325 500 BCE-2019-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 325 500 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2019-1 deviendront caducs le 19 juillet 2029 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2019-1 est de 10 ans à compter de leur attribution.

Tableau Récapitulatif BCE :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice unitaire par actions	Annulés/ Caducs	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BCE 2009-1 AG du 15/07/2009	17 197	3,90 €	4 300	12 897		0	15/07/2021
BCE 2009-2 AG du 15/07/2009	9 639	3,90 €	5 340	4 299	0	0	15/07/2021
BCE-2012-1 AG du 17/02/2012	15 620	3,90 €	15 620	0	0	0	17/02/2022
BCE-2013-1B AG du 30/09/2013	10 000	3,90 €	10 000	0	0	0	14/10/2023
BCE-2013-2B AG du 30/09/2013	3 500	3,90 €	3 500	0	0	0	14/10/2023
BCE-2013-3B AG du 30/09/2013	17 500	3,90 €	17 500	0	0	0	14/10/2023

	Emis et souscrits	Prix d'exercice unitaire par actions	Annulés/Caducs	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BCE-2015-1 AG du 28/04/2015	323 000	10,02 €	133 250	0	189 750	189 750	28/04/2025
BCE-2016-1 AG du 28/04/2015	32 000	6,52 €	16 000		16 000	16 000	19/01/2026
BCE-2016-2 AG du 12/05/2016	206 000	6,20 €	110 188	0	95 812	95 812	22/09/2026
BCE-2018-1 AG du 11/05/2018	129 100	4,22 €	7 750	0	121 350	121 350	20/03/2028
BCE-2019-1 AG du 19/04/2021	325 500	1,76 €	0	0	325 500	325 500	19/07/2029
TOTAL BCE	1 089 056		323 448	17 196	748 842	777 412	

Les bons de souscription d'actions (BSA)

BSA 2012 (Neuvième et dixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022, Conseil d'administration du 24 mai 2023 et décisions du Directeur Général du 26 juin 2023)

- 2 413 044 BSA 2023 étaient attachés aux 14 478 269 actions assorties de bons de souscription d'actions (« ABSA ») émises le 26 juin 2013 (cf. note 11.2 11)
- Les 2 413 044 BSA 2023 ont été émis, attribués, souscrits et détachés des ABSA à leur date d'émission dont 866 551 ont été exercés par leurs titulaires.
- Au 30 juin 2024, il reste 1 546 493 BSA 2023 exerçables

Tableau Récapitulatif BSA :

	Emis et souscrits	Prix d'exercice	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Nbre d'actions maximum à émettre	Caducité
BSA-2009 AG du 21/04/2009	128 985	5,85 €	43 515	0	85 470	0	0	21/04/2019
BSA-2013-1B AG du 30/09/2013	7 000	3,90 €	7 000	0	0	0	0	14/10/2023
BSA-2015-1 AG du 28/04/2015	15 106	10,02 €	15 106	0	0	0	0	28/04/2025
BSA-2023 AG du 30/06/2023	2 413 044	0,577 €	0	0	866 551	1 546 493	1 546 493	28/04/2025
TOTAL BSA	2 564 135		65 621	0	952 021	1 546 493	1 546 493	

Attributions gratuites d'actions

1. Actions gratuites du 1^{er} septembre 2022 (Plan 2022-1)

- Quinzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022, Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2022 ;
- 2 188 056 actions gratuites pourront être attribuées au jour de la survenance d'un des cas attribution suivants et dans les quotités suivantes :
 - 50% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 100 millions d'euros ;
 - 25% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 150 millions d'euros ;
 - 25% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 200 millions d'euros.
- Période d'acquisition : 18 mois à compter de leur émission qui interviendra au moment de la survenance d'un des cas d'attribution ci-dessus ;
- Période de conservation : 24 mois à compter de l'expiration de la période d'acquisition ;
- Au 30 juin 2024, aucune actions gratuites objet du plan 2022-1 n'a été émise et, en conséquence, à cette date, aucune action gratuite ne peut être acquise.

2. Actions gratuites du 1^{er} septembre 2022 (Plan 2022-2)

- Quinzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022, Conseil d'Administration du 1^{er} septembre 2022 ;
- 729.348 actions gratuites pourront être attribuées au jour de la survenance d'un des cas attribution suivants et dans les quotités suivantes :
 - 50% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 100 millions d'euros ;
 - 25% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 150 millions d'euros ;
 - 25% des actions gratuites seront attribuées au jour où, à la clôture de la séance de bourse, la capitalisation boursière de la Société atteint au moins 200 millions d'euros.
- Période d'acquisition : 18 mois à compter de leur émission qui interviendra au moment de la survenance d'un des cas d'attribution ci-dessus ;
- Période de conservation : 24 mois à compter de l'expiration de la période d'acquisition ;

- Au 30 juin 2024, aucune actions gratuites objet du plan 2022-1 n'a été émise et, en conséquence, à cette date, aucune action gratuite ne peut être acquise.

3. Actions gratuites du 15 novembre 2022 (Plan 2022-3)

- Quinzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2022, Conseil d'Administration du 15 novembre 2022 ;
- 340 566 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 15 novembre 2023 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 15 novembre 2024 ;
- Au 30 juin 2024, il reste 340 566 actions gratuites pouvant être acquises.

4. Actions gratuites du 21 décembre 2023 (Plan 2023-1)

- Quinzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2023, Conseil d'Administration du 21 décembre 2023 ;
- 248 897 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 21 décembre 2024 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 21 décembre 2025 ;
- Au 30 juin 2024, il reste 248 897 actions gratuites pouvant être acquises

5. Actions gratuites du 26 mars 2024 (Plan 2024-1)

- Quinzième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2023, Conseil d'Administration du 26 mars 2024 ;
- 385 725 actions gratuites ont été émises, attribuées aux bénéficiaires ;
- Période d'acquisition : 1 an à compter de leur émission, soit une date d'échéance fixée au 26 mars 2025 ;
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition, soit une date d'échéance fixée au 26 mars 2026 ;
- Au 30 juin 2024, il reste 385 725 actions gratuites pouvant être acquises

6. AUTRES FONDS PROPRES

Ce poste est composé des **avances remboursables** accordées par des organismes publics : Bpifrance (4 684 K€ en principal et 1 605 K€ d'intérêts courus).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie et a bénéficié d'avances obtenues, de la part de Bpifrance, pour un montant global de 6,8 millions d'euros.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restantes à rembourser sont les suivantes :

➤ **Convention Bpifrance, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 K€**

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, le groupe a perçu 692 K€ en 2012, 868 K€ en 2013, 900 K€ en 2014, 1 089 K€ en 2015, 433 K€ en 2016 et 703 K€ en 2019 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 4 684 €.

Au 30 juin 2023, le programme est réalisé. Le montant dû à Bpifrance se monte à 4 684 K€ (hors intérêts courus).

Les conditions de retour financier aux profits de la Bpi sont de deux ordres :

- Un remboursement en trésorerie d'un montant maximum de 6 290 K€ dès lors que le chiffre d'affaires cumulé des produits issus du projet financé est de 8 000 K€. L'échéancier de remboursement est de 350 K€ en année n+1, 540 K€ en année n+2, 850 K€ en année n+3, 1 550 K€ en année n+4 et 3 000 K€ en année n+5. Au 31 décembre 2023, ce chiffre d'affaires cumulé est de 1 612 K€. Au 30 juin 2023, le cumul avance remboursable et intérêts courus s'élève à 6 290K€.
- Des royalties de 2% sur le chiffre d'affaires réalisé par les produits issus du projet financé dès lors que le cumul de chiffre d'affaires dépasse 120 M€.

Convention Bpifrance (ex Avance COFACE), perçue pour 421 133€

Avance perçue dans le cadre de la prospection commerciale en Allemagne, Chine, Hong-Kong, Macao et Royaume-Uni.

La période de garantie s'étend du 1er décembre 2014 au 30 novembre 2017 et la période d'amortissement s'étale sur 5 exercices suivant la date de fin de garantie.

La Société a perçu le dernier versement au titre de la troisième année de 145 300 € en février 2018. Au total Theraclion a reçu 421 133. Au 31 décembre 2023, le solde de l'aide financière de 220 K€ a été enregistré en produit exceptionnel à l'issue de la 5^{ème} année de la période de remboursement et à l'expiration de la convention.

14.ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE

Dettes au 30 juin 2024

	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	1 619 733	655 725	964 008	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 142 971	1 142 971		
Personnel et comptes rattachés	509 153	509 153		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	278 577	278 577		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	27 622	27 622		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	390 122	390 122		
Groupe et associés	4 000	4 000		
Autres dettes	103 091	103 091		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	840 904	840 904		
TOTAL GENERAL	4 916 175	3 952 167	964 008	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	327 003			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Les emprunts et dettes sont constitués de 4 emprunts P.G.E.

15.COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF

Détail des charges à payer (en K€) :

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 847
Dettes fiscales et sociales	528 177
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir) :	
TOTAL	1 328 024

16.PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	Publication au	Publication	30/06/2023	Var. %
	31/10/2024	après ajustement des comptes janvier 2025		
	30/06/2024	30/06/2024		
Chiffre d'affaires	442	-238	981	
<i>issu des ventes d'équipements</i>	108	108	597	-82%
<i>issu de la vente de consommables</i>	287	287	314	-9%
<i>issu de la vente de services</i>	46	46	69	-33%
Subventions	138	138	0	
Autres produits	38	38	0	
Reprise amortissements et provisions	11	11	0	
Annulation de la vente		-680	0	
Total des produits d'exploitation	628	-51	981	-105%

Theraclion s'est concentrée jusqu'à présent sur le support aux centres équipés de SONOVEIN® pour améliorer leur expérience, plutôt qu'à la prospection de nouveaux clients. Au premier semestre, l'entreprise a consacré ses ressources à l'amélioration des produits et des protocoles de traitement, ainsi qu'aux essais cliniques afin d'assurer la réussite de l'étude clinique aux États-Unis.

A partir de 2025, compte tenu des avancées réalisées dans les études cliniques et la R&D, la Société va progressivement consacrer des ressources à son déploiement commercial, prioritairement en Europe et au Moyen Orient.

Au cours du premier semestre 2024, les ventes de consommables aux clients existants sont restées stables et la vente de nouveaux systèmes qui n'était pas une priorité, est en baisse de 82 % au cours du premier semestre.

Après prise en compte de l'émission de l'avoir Echopulse de 680K€, les produits d'exploitation ressortent à -51 K€ compte tenu d'une subvention d'exploitation de 138 K€

reçue sur le premier semestre.

17.RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2024 s'élève à 84 K€ contre (65) K€ au 30 juin 2023.
Les principaux produits et charges financières sont détaillés ci-après :

Résultat Financier		
K€	30/06/2024	30/06/2023
Produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	109	
Produits nets de cession VMP	0	0
Gains de change	29	5
Reprise s/prov écart de conversion	13	1
Reprise s/prov dépr immo fin		
Total	151	6
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	(44)	(1)
Pertes de change	(1)	(28)
Intérêts courus sur avances remboursables		(2)
Intérêts sur emprunts	(12)	(19)
Charges nettes cession VMP	(10)	(24)
Total	(67)	(71)
TOTAL Résultat Financier	84	(65)

Les produits financiers de 109 K€ représentent les intérêts reçus sur les comptes à terme.

18.RESULTATS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2024 s'élève à 16 K€, constitué d'un étalement de produit.

19.IMPOT SUR LES BENEFICES

Le Groupe étant déficitaire, il ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé du Crédit Impôt Recherche (« CIR »). Le CIR s'élève à 525 K€ au titre du premier semestre 2024 contre 504 K€ au titre du premier semestre 2023.

20.REMUNERATION DES DIRIGEANTS (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une SA à conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les Directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations des dirigeants de Theraction comptabilisées en charge au cours du premier semestre 2024, et mentionnées en euros sont les suivantes :

Période du 1er janvier au 30 juin 2024

	Fonction	Rémunération	Honoraires		Jetons de présence	Total
			Charges	Provisionnés		
Yann Duchesne	Président					-
Martin Deterre	DG	119 576			-	119 576
Renaud Saleur	Adm					
Shawn Langer	Adm					
Mehdi El Glaoui	Adm					
Ari Kellen	Adm					
Cedric Bellanger	Adm		-	-		
TOTAL		119 576	-	-	-	119 576

21.EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	Personnel salarié 2024	Personnel salarié 2023
Cadres	28	30
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	28	30

III. Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes intermédiaires
